Tél.: 03 44 49 13 26



DEMANDE DE RESERVATION SALLE
Nom- Prénom : Adresse CP
Type de manifestation : ☐ Mariage ☐ Anniversaire ☐ Communion ☐ Baptême ☐ Autre
Ce formulaire est une simple demande de réservation. Après vérification des disponibilités et des possibilités de location de la salle, votre demande sera enregistrée. La réservation ne sera effective qu'après réception du formulaire dûment complété et signé, accompagné <u>impérativement de la copie de votre pièce d'identité et de la copie d'un justificatif de domicile.</u> Vous recevrez en retour la demande dument validée par nos services. Les tarifs sont fixés par le conseil municipal et sont ré-actualisables chaque année. L'état des lieux d'entrée se fera le vendredi à 14H et la sortie le lundi à 10H. La salle est louée le week-end du vendredi 16h au dimanche soir, cependant les festivités ne pourront avoir lieu qu'à parti du samedi jusqu'au dimanche à 2H. Important, 1 semaine avant ! Vous devrez : Vous acquitter du règlement de la location de la salle et des options uniquement par PAYFIP, après réception de l'avis des sommes à payer. (250 euros habitants commune ou 750 € en cas de seconde location dans l'année et 750 € hors commune) Le jour de la remise des clefs, vous devrez : Nous remettre une caution de 2000 € dressée par chèque à l'ordre du Trésor Public Fournir une attestation d'assurance (salle des fêtes de Thibivillers, 11 rue des Cèdres, superficie 150 m²) Signer le contrat de location en deux exemplaires
ASignature du demandeur :
Document à nous retourner par mail pour validation : <u>mairie@thibivillers.com</u>
Partie réservée à l'administration :
Demande enregistrée le